
TABLEAUX DES RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES DU NUNAVUT

(à jour au 31 décembre 2013)

Nota :

1. Les présents tableaux n'ont pas force de loi, ils ne sont établis qu'à titre documentaire.
2. Les présents tableaux visent les règlements et les autres textes réglementaires du Nunavut. Ils comprennent tous les règlements et les autres textes réglementaires, pris le 31 décembre 2013 ou avant cette date au Nunavut, ainsi que les modifications à ces règlements ou autres textes réglementaires. Ils comprennent aussi les règlements et les autres textes réglementaires des Territoires du Nord-Ouest tels que reproduits par l'article 29 de la *Loi sur le Nunavut*.
3. Pour les règlements et les autres textes réglementaires pris avant le 1^{er} avril 1999, seules les versions contenues dans les *Règlements révisés des Territoires du Nord-Ouest, 1990* et dans la Partie II de la *Gazette des Territoires du Nord-Ouest* ont force de loi. Les tableaux accompagnant ces textes officiels peuvent être consultés à titre documentaire.
4. Pour les règlements et les autres textes réglementaires pris le ou après le 1^{er} avril 1999, seules les versions contenues dans la Partie II de la *Gazette du Nunavut* ont force de loi.

TABLEAU A

(à jour au 31 décembre 2013)

TABLEAU DES RÈGLEMENTS ABROGÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
ACCIDENTS DU TRAVAIL		
ACCIDENTS DU TRAVAIL, RÈGLEMENT GÉNÉRAL	R.R.T.N.-O. 1990, ch. W-21	R-022-2008
ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE		
ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE, RÈGLEMENT	R-002-2002	R-006-2005
ARCHIVES		
ARCHIVES, RÈGLEMENT	R-021-2011	R-022-2012
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET LE CONSEIL EXÉCUTIF, (L.R.T.N.-O. 1988, ch. L-5)		
ALLOCATIONS DE SÉJOUR, RÈGLEMENT	R-019-2000	R-011-2002
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET LE CONSEIL EXÉCUTIF, (L.Nun. 2002, ch. 5)		
ALLOCATIONS DE SÉJOUR, RÈGLEMENT	R-011-2002	R-013-2002
ALLOCATIONS DE SÉJOUR, RÈGLEMENT	R-013-2002	R-006-2003
ASSISTANCE SOCIALE		
AUTORITÉS LOCALES, RÈGLEMENT DÉSIGNANT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. S-15	R-018-2004
COMITÉS D'APPEL DE L'ASSISTANCE SOCIALE, DÉCRET	R.R.T.N.-O. 1990, ch. S-17	R-015-2004
DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION RELIÉE À L'ASSISTANCE SOCIALE, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. S-18	R-017-2004
BOISSONS ALCOOLISÉES		
PROHIBITION DES BOISSONS ALCOOLISÉES À LAKE HARBOUR, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. L-33	R-007-2012

Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2013)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
PROHIBITION DES BOISSONS ALCOOLISÉES À WHALE COVE, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. L-48	R-009-2008
PROHIBITION ET LES RESTRICTIONS RELATIVES AUX BOISSONS ALCOOLISÉES, RÈGLEMENT GÉNÉRAL	R.R.T.N.-O. 1990, ch. L-35	R-014-2006
RESTRICTIONS RELATIVES AUX BOISSONS ALCOOLISÉES À RANKIN INLET, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. L-44	R-003-2013
CONSEIL D'EXAMEN DES TAUX DES ENTREPRISES DE SERVICE		
APPLICATION D'UN TAUX TEMPORAIRE (SEPTEMBRE 2006), RÈGLEMENT PORTANT	R-021-2006	R-024-2006
CORONERS		
HONORAIRES DES CORONERS, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. C-18	R-004-2010
DROIT DE L'ENFANCE		
FORMULES RELATIVES AU DROIT DE L'ENFANCE, RÈGLEMENT	R-139-98	L.Nun. 2011, ch. 25, art. 21
ÉDUCATION (L.T.N.-O. 1995, ch. 28) (voir RÈGLEMENT DE TRANSITION (2012 à 2014) (R-013-2012) – plusieurs règlements abrogés sont réputés en vigueur pendant la période de transition)		
ACCREDITATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE, RÈGLEMENT	R-138-96	R-024-2009
ANNÉE D'ENSEIGNEMENT ET LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE, RÈGLEMENT	R-136-96	R-024-2009
APPELS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, RÈGLEMENT	R-167-96	R-024-2009
COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DE DIVISION, RÈGLEMENT	R-014-2004	R-024-2009
CONSULTATION, RÈGLEMENT	R-071-96	R-024-2009
DEMANDE DE CONSTITUTION DES ORGANISMES SCOLAIRES CONFESIONNELS PUBLICS, RÈGLEMENT	R-070-96	R-024-2009
DEMANDES, RÈGLEMENT	R-137-96	R-024-2009
DÉROULEMENT DES TRAVAUX, RÈGLEMENT	R-194-96	R-024-2009

Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2013)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
DISTRICT SCOLAIRE D'APEX ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT D'APEX, RÈGLEMENT	R-121-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE D'ARCTIC BAY ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT D'ARCTIC BAY, RÈGLEMENT	R-122-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE D'ARVIAT ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT D'ARVIAT, RÈGLEMENT	R-073-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE BAKER LAKE ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE BAKER LAKE, RÈGLEMENT	R-074-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE BROUGHTON ISLAND ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE BROUGHTON ISLAND, RÈGLEMENT	R-123-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE CAPE DORSET ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE CAPE DORSET, RÈGLEMENT	R-124-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE CHESTERFIELD INLET ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE CHESTERFIELD INLET, RÈGLEMENT	R-075-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE CLYDE RIVER ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE CLYDE RIVER, RÈGLEMENT	R-125-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE CORAL HARBOUR ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE CORAL HARBOUR, RÈGLEMENT	R-076-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE GJOA HAVEN ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE GJOA HAVEN, RÈGLEMENT	R-101-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE GRISE FIORD ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE GRISE FIORD, RÈGLEMENT	R-126-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE HALL BEACH ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE HALL BEACH, RÈGLEMENT	R-127-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE D'IGLOOLIK ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT D'IGLOOLIK, RÈGLEMENT	R-128-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE IKALUKTUTIAK ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE IKALUKTUTIAK, RÈGLEMENT	R-100-96	R-024-2009

Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2013)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
DISTRICT SCOLAIRE D'IQALUIT ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT D'IQALUIT, RÈGLEMENT	R-129-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE KIMMIRUT ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE KIMMIRUT, RÈGLEMENT	R-130-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE KUGLUKTUK ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE KUGLUKTUK, RÈGLEMENT	R-103-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE NANISIVIK ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE NANISIVIK, RÈGLEMENT	R-131-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE PANGNIRTUNG ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE PANGNIRTUNG, RÈGLEMENT	R-132-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE PELLY BAY ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE PELLY BAY, RÈGLEMENT	R-104-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE POND INLET ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE POND INLET, RÈGLEMENT	R-133-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE RANKIN INLET ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE RANKIN INLET, RÈGLEMENT	R-077-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE REPULSE BAY ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE REPULSE BAY, RÈGLEMENT	R-078-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE RESOLUTE ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE RESOLUTE, RÈGLEMENT	R-134-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE SANIKILUAQ ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE SANIKILUAQ, RÈGLEMENT	R-135-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE TALOYOAK ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE TALOYOAK, RÈGLEMENT	R-105-96	R-024-2009
DISTRICT SCOLAIRE DE WHALE COVE ET L'ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE WHALE COVE, RÈGLEMENT	R-079-96	R-024-2009
DIVISION SCOLAIRE DE BAFFIN ET LE CONSEIL SCOLAIRE DE DIVISION DE BAFFIN, RÈGLEMENT	R-120-96	R-024-2009
DIVISION SCOLAIRE DE KITIKMEOT ET LE CONSEIL SCOLAIRE DE DIVISION DE KITIKMEOT, RÈGLEMENT	R-099-96	R-024-2009

Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2013)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
DIVISION SCOLAIRE DE KIVALLIQ ET LE CONSEIL SCOLAIRE DE DIVISION DE KIVALLIQ, RÈGLEMENT	R-072-96	R-024-2009
DOSSIERS SCOLAIRES, RÈGLEMENT	R-168-96	R-024-2009
ÉCOLES PRIVÉES, RÈGLEMENT	R-091-96	R-024-2009
INSTRUCTION EN FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE, RÈGLEMENT	R-166-96	R-024-2009
PERSONNEL D'ÉDUCATION, RÈGLEMENT	R-170-96	R-024-2009
PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT À DOMICILE, RÈGLEMENT	R-090-96	R-024-2009
TRANSPORT DES ÉLÈVES, RÈGLEMENT	R-196-96	R-024-2009
ÉDUCATION (L.Nun. 2008, ch. 15)		
TRANSITION, RÈGLEMENT	R-024-2009	R-014-2010
TRANSITION, RÈGLEMENT PROVISOIRE	R-012-2010	R-014-2010
TRANSITION (2010 À 2014), RÈGLEMENT	R-014-2010	R-013-2012
ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC (L.R.T.N.-O. 1988, ch. 24 (Suppl.))		
ENTREPRISES DE SERVICE PUBLIC, RÈGLEMENT	R-010-92	L.Nun. 2001, ch. 3
RÈGLES DE PROCÉDURE	R-047-96	L.Nun. 2001, ch. 3
EXÉCUTION RÉCIPROQUE DES JUGEMENTS		
DÉSIGNATION DES RESSORTS ACCORDANT LA RÉCIPROCITÉ, ARRÊTÉ PORTANT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. R-1	R-041-99
EXÉCUTION RÉCIPROQUE DES ORDONNANCES ALIMENTAIRES (L.R.T.N.-O. 1988, ch. M-3)		
DÉSIGNATION DE TRIBUNAUX, DÉCRET	R.R.T.N.-O. 1990, ch. M-2	R-001-2001
ÉTATS ACCORDANT LA RÉCIPROCITÉ, RÈGLEMENT DÉSIGNANT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. M-3	R-002-2004
FAUNE		
RÉGIONS DE GESTION DE L'OURS POLAIRE, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. W-13	R-012-2005

Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2013)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
FONCTION PUBLIQUE		
APPELS ET RÉVISIONS DES NOMINATIONS DE PERSONNEL, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. P-29	R-023-2013
JOURS FÉRIÉS POUR LA FONCTION PUBLIQUE, ARRÊTÉ PORTANT	R-010-2001	R-001-2008
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES		
CONTRATS DU GOUVERNEMENT, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. F-3	R-002-2011
TAUX D'INTÉRÊT, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. F-7	R-010-2010
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES; DÉSINTÉRESSEMENT DES CRÉANCIERS; SAISIES		
DROITS RELATIFS AUX SERVICES JUDICIAIRES, RÈGLEMENT	R-120-93	R-010-2007
INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS		
INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS, RÈGLEMENT GÉNÉRAL	R-022-2008	R-017-2010
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DIPLÔMÉS		
ENQUÊTES SUR LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DIPLÔMÉS, RÈGLEMENT RELATIF	R.R.T.N.-O. 1990, ch. C-1	R-005-2011
INTERPRÉTATION		
HEURE AVANCÉE, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. I-5	R-045-99
HEURE AVANCÉE ET LES FUSEAUX HORAIRES, RÈGLEMENT	R-045-99	R-003-2001
PROCLAMATION DE JOURS FÉRIÉS	R.R.T.N.-O. 1990, ch. 1-6	L.Nun. 2012, ch.17
JEUNES CONTREVENANTS, L.R.C. 1985, ch. Y-1		
DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA JEUNESSE, ARRÊTÉ	R.R.T.N.-O. 1990, ch. Y-3	R-005-2002

Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2013)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
JUGES DE PAIX		
RÉMUNÉRATION ET LES ALLOCATIONS, RÈGLEMENT	R-056-98	R-015-2008
JURY		
HONORAIRES DES JURÉS, RÈGLEMENT	R-032-96	R-017-2009
LOI ÉLECTORALE (L.R.T.N.-O. 1988, ch. E-2)		
FORMULES ÉLECTORALES, RÈGLEMENT	R-043-91	R-025-2003
TARIF DES HONORAIRES, RÈGLEMENT	R-128-98	R-025-2003
VOTE DANS LES CENTRES CORRECTIONNELS, RÈGLEMENT	R-132-98	R-025-2003
VOTE PAR LA POSTE, RÈGLEMENT	R-127-98	R-025-2003
LOTÉRIE DE L'OUEST DU CANADA		
LOTÉRIE DE L'OUEST DU CANADA, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. W-1	R-009-2009
LOTÉRIES		
DÉLÉGATION À BAKER LAKE, RÈGLEMENT	R-039-96	R-015-2005
DÉLÉGATION À IQALUIT, RÈGLEMENT	R-197-96	R-014-2005
MESURES CIVILES D'URGENCE		
ÉTAT D'URGENCE DANS LE HAMEAU DE SANIKILUAQ, ARRÊTÉ PROCLAMANT	R-006-2000	R-007-2000
NORMES DU TRAVAIL		
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, RÈGLEMENT	R-149-98	R-008-2009
ORGANISATION JUDICIAIRE		
DROITS APPLICABLES EN MATIÈRE D'HOMOLOGATION ET D'ADMINISTRATION, RÈGLEMENT	R-005-2005	R-010-2007
DROITS RELATIFS AUX SERVICES JUDICIAIRES, RÈGLEMENT	R-010-2007	R-024-2007
RÈGLES DE LA COUR D'APPEL CONCERNANT LES APPELS EN MATIÈRE CIVILE	R-142-91	R-023-2011

Tableau A—Règlements abrogés

(à jour au 31 décembre 2013)

<i>Loi et règlement</i>	<i>Citation</i>	<i>Texte ou décret abrogatif</i>
PREUVE		
ENREGISTREMENT DE LA PREUVE PAR L'ENTREMISE D'UN APPAREIL SONORE, DÉCRET	R-042-94	R-017-2013
PRIVILÈGES DU GARAGISTE		
FORMULES DES PRIVILÈGES DU GARAGISTE, RÈGLEMENT	R-045-91	R-006-2001
SCIENTIFIQUES		
APPLICATION, RÈGLEMENT	R-005-2009	L.Nun. 2012, ch. 17
LOI SUR LES SCIENTIFIQUES (NUNAVUT), RÈGLEMENT D'APPLICATION	R-174-96	R-005-2009
SERVICES CORRECTIONNELS		
CENTRE CORRECTIONNEL DE BAFFIN, ARRÊTÉ MAINTENANT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. C-20	R-006-2013
VALEURS MOBILIÈRES (L.R.T.N.-O. 1988, ch. S-5)		
ADOPTION DE NORMES CANADIENNES ET MULTILATÉRALES (LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES), RÈGLEMENT	R-001-2003	R-010-2008
ADOPTION DE NORMES CANADIENNES ET MULTILATÉRALES (LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES), RÈGLEMENT	R-018-2005	R-010-2008
ADOPTION DE NORMES CANADIENNES ET MULTILATÉRALES (LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES), RÈGLEMENT	R-010-2008	R-025-2008
DROITS RELATIFS AUX VALEURS MOBILIÈRES, RÈGLEMENT	R.R.T.N.-O. 1990, ch. 20 (Suppl.)	R-038-2009